



Le trajet: 17,9 km, 24 km avec les écarts à Saint-Philippe, à Vincendo et à Langevin (*Refait le 3 novembre 2021*)

On emprunte la N2 sur une bonne partie du trajet.

La route est passagère, il faut dire que les points remarquables sont nombreux.



Départ: Mairie Eglise de Saint-Philippe. parking sur la rue Delisle

Démarrer devant la mairie, tourner de suite à gauche pour vous diriger vers le petit port de pêche de Saint-Philippe. Emprunter la piste cyclable. Au bout tourner à droite pour arriver à la marine.

Pour le retour, prendre la rue de La Pompe à droite qui suit la côte et remonte un peu plus loin jusqu'à la rue Delisle, repasser devant la mairie, direction Saint-Joseph.

On arrive à nouveau au bord de mer à La Mer Cassée, on suit la nationale 2 jusqu'au Puits des Anglais. Un arrêt s'impose.

On continue la route du Baril. Juste après l'église de Basse Vallée, on tourne à gauche au rond-point pour aller au [Cap Méchant](#). Arrêt.

On continue sur la route qui rejoint la nationale pour attaquer la rampe de Basse Vallée. En redescendant on arrive à Vincendo, au rond-point sur la gauche la rue du lycée mène à la Marine de Vincendo. C'est le départ d'un sentier qui mène en 30 minutes au [Cap Jaune](#).

On remonte par le chemin de l'aller en jouant du dérailleur et on se dirige vers Langevin. Prendre à gauche, juste avant la balance la rue qui arrive au petit port de pêche de [Langevin](#). Départ d'un court sentier qui mène à la cascade Jacqueline.

Remonter par la même rue à la balance, et suivre la direction Saint-Joseph.

En arrivant dans la ville, descendre la rue Raphaël Babet.



Arrivée: Mairie de Saint-Joseph

Même circuit pour le retour.